Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 029-212902183-20261109-DCM_2026_82B-DE

Pont-Croix
Pontekroaz

Petites Cités de Caractère

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Pont-Croix – 29790

DATE DE LA CONVOCATION 5 novembre 2026
DATE D'AFFICHAGE 5 novembre 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 19
PRESENTS 17
VOTANTS 18

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre, à 18H00, le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Pont-Croix en séance publique sous la présidence de Frédéric TANTER – Maire de PONT-CROIX.

ETAIENT PRESENTS : M TANTER Frédéric ; Mme GUILLOU Jeanine ; M BOURDON Philippe ; Mme AGEZ Marie ; M CORBEL Jean ; Mme FLOCHLAY Hélène ; M PERHIRIN Claude ; M STEPHAN Thomas ; Mme MORGAT Hélène ; M COLIN Noé ; Mme MOURRAIN Gwénaëlle ; Mme QUILLIVIC Charlotte ; M LAURIOU Benoît ; Mme CROQ VOURCH Hélène ; Mme STEPHAN Nolwenn ; Mme GUILLO Carine ; Monsieur Claude CAJEAN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : M. GUILLOU Michel ; procuration à Monsieur LAURIOU Benoit.

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS : M KERIVEL Alex

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme QUILLIVIC Charlotte

SECRETAIRE AUXILAIRE : Mme CABILLIC Oanell

Les conseillers municipaux présents forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du code général des collectivités territoriales.

DCM 2026-82 – AVENANTS AUX MARCHES – SALLE DU LEGOT

Monsieur Noé COLIN, conseiller délégué en charge des travaux, expose au Conseil municipal que dans le cadre du marché public relatif à la construction de la salle de sports du Légot, des travaux complémentaires s'avèrent nécessaires.

Les avenants présentés concernent le lot 4 : Clos couvert et aménagements intérieurs – Titulaire : SMC2

- Avenant n°2 : fourniture et pose d'une cloison grillagée rigide entre le local de stockage et le gymnase pour 6 921,60 € HT

- Avenant n°3 : fourniture d'une échelle pour accès à la toiture pour 7 555,71 € HT

Le nouveau montant du lot 4 s'élève à 1 068 679,03 € HT soit une augmentation de 3,13 % par rapport au marché initial (1 036 201,72€ HT)

Les montants des travaux sur ce projet s'élèvent maintenant à :
Lot 1 - Terrassement VRD LE ROUX 99 937,50 € HT
Lot 2 - Gros oeuvre LE BRIS 212 500,00 € HT
Lot 3 - Technique EDC 108 984,84 € HT
Lot 4 - Clos couvert SMC2 1 068 679,03 € HT
Soit un montant de travaux total de 1 490 101,37 € HT (Initialement 1 457 624,06 €HT)

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 029-212902183-20261109-DCM_2026_82B-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité avec une abstention et quatre voix contre :

- **VALIDE** les avenants présentés ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les avenants.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Frédéric Tanter

La secrétaire de séance,
Charlotte QUILLIVIC